



Conseil d'administration du CCAS

1^{er} décembre 2025 à 18 h 00

Salle du Puits

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi premier du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil d'administration du CCAS de la commune de LE GAVRE légalement convoqué s'est réuni à la salle du Puits sous la présidence de M. Nicolas OUDAERT, Président, suivant convocation transmise par voie dématérialisée le vingt novembre 2025.

Présents : Mr Nicolas OUDAERT, Mr Arnaud BEAUMAL, Mme Catherine BERTAT, Mme Guénola COUROUSSE, Mme Claudie MERCIER, Mme Myriam PELE ARIZA, Mme Ingrid PENHOUE, Mme Sophie Riant, Mme Cécile RICHET

Excusée ayant donné procuration : Mme Arlette MORIN ayant donné pouvoir à Mme Claudie MERCIER, Mme Magali TRIVIERE ayant donné pouvoir à Mme Guénola COUROUSSE

Excusée sans procuration :

Secrétaire : Mme Catherine BERTAT

Le compte-rendu de la précédente réunion de CCAS en date du 22 septembre 2025 est validé à l'unanimité.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Attribution de don au CCAS
2. Approbation du projet de convention de financement de la Semaine Bleue 2025

Questions diverses

Il est proposé d'ajouter à cet ordre du jour un 3^{ème} point portant sur une demande d'aide financière reçue en mairie le 20 novembre 2025.

Décision du CCAS : Validé à l'unanimité

1. Attribution de don au CCAS

En application de l'article L.123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Président du CCAS a le droit d'accepter des dons et legs et de former des demandes en délivrance. L'acceptation de dons relève des attributions du Président en sa qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de :

- **ACCEPTER** les dons listés ci-dessous pour un montant total de don de 55,00 €

TIERS	OBJET	Montant
Comité des Fêtes	Don au CCAS	55,00 €
	TOTAL	55,00 €

- **DIRE** que la recette sera imputée à l'article 756 de la section de Fonctionnement du budget CCAS.

2. Approbation du projet de convention de financement de la Semaine Bleue 2025

Dans le cadre de l'organisation de la « Semaine bleue » qui s'est du 6 au 12 octobre 2025 », les CCAS de Bouvron, de La Chevallerais et du Gâvre se sont associés pour organiser à destination des habitants un bal le 28 septembre dans la salle des loisirs de LA CHEVALLERAI. Les structures partenaires se sont engagées à régler à parts égales la facture du prestataire qui a réalisé l'animation du bal.

Dans ce cadre, la commune de La Chevallerais propose une convention tripartite permettant de mettre en œuvre ce cofinancement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de :

- **APPROUVER** les termes de la convention de financement de la Semaine Bleue 2025
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer ladite convention,
- **CHARGER** Monsieur le Président de procéder à toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération,
- **DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits en section de fonctionnement du budget principal de la commune.

3. Demande d'aide financière

Le CCAS a reçu une demande d'aide financière à la suite d'une pré-instruction réalisée par l'Espace Départemental des Solidarités de Blain. Le demandeur sollicite un soutien financier exceptionnel pour un montant total de 150,00 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de :

- **VALIDER** l'attribution d'une aide financière d'un montant de 150,00 € qui seront versés directement au demandeur

Questions diverses

Bilan du repas des aînés du 20 Novembre 2025

Le repas assuré par l'ESAT de Vay a été très apprécié, organisation, qualité des plats, ainsi que le service.

Une belle animation était assurée par Mme Deloget Andréa, Chants, danses etc... Ambiance très conviviale.

- 111 invités présents. 93 du Gâvre, 15 du Bas-Vay et 5 élus dont 3 faisant parti des invités.
- 8 nouvelles personnes de + de 70 ans.
- La doyenne du jour était présente et le doyen du jour est toujours fidèle au repas des aînés.

Distribution de 27 colis auprès des membres de + de 80 ans qui n'ont pu être présents au repas ainsi que 8 colis auprès des résidents en Maison de Retraite.

Bilan Semaine bleue du 28 septembre au 10 octobre 2025

Plusieurs animations se sont tenues sur notre commune.

- Le Mardi 7 octobre : 6 personnes ont déjeuné avec les enfants au restaurant scolaire (repas facturé 7 €)
- Le jeudi 9 octobre : dictée géante à la salle du Puits de 15 h à 16 h animée par le CLIC 8 participants
- Le jeudi 9 octobre à la salle du Puits de 16 h à 17 h Escape Game cérébral 8 participants / Animation appréciée.
- Le vendredi 10 octobre : une Animation « **Les Olympiades Nature intergénérationnelles** » est organisée par la résidence du Martrais (CAP LAN), l'Animation Sportive Départementale, le Service Prévention Déchets de Pays de Blain Communauté et l'association Chemins d'avenir. Résidents du Martrais et 2 classes du Gâvre.

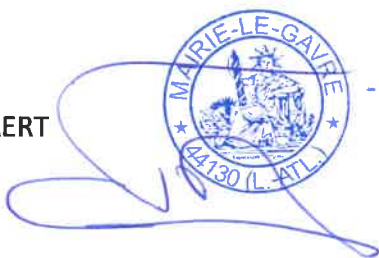
Sur le territoire, 11 activités ont été organisées par le Conseil des Sages de Blain et les 3 CCAS de la Chevallerais, Bouvron et Le Gâvre. Au total 571 participants.

Prochaines dates de CA : 2 mars 2026 (vote du budget)

Monsieur le Président indique que la séance est terminée. La séance est levée à 18 h 45.

Le Président,

Nicolas OUDAERT



La secrétaire de séance,

Catherine BERTAT

